



# Essaims 2018

## Un essaim chez vous ?

N'ayez pas peur, contactez votre apiculteur local ou les associations d'apiculteurs bénévoles qui sauvent les essaims et les remettent en ruche. Ces insectes protégés sont très utiles pour l'environnement et la pollinisation.

- Le CIVAM <http://www.civam276.org> 06 73 08 44 24
- Antoine COCHET (membre du civam) 06 81 46 72 30
- [Abeilles et essaims76](#) 06 15 43 00 69

**L'hiver a été catastrophique sur la pointe de Caux où les pertes de colonies atteignent 80 à 100% : il faut sauver nos abeilles !**

De manière générale, en mai et en juin, une partie de la population d'une ruche, la quitte pour aller fonder une nouvelle colonie ailleurs.



Les abeilles qui quittent la ruche se rassemblent en grappe : l'essaim, en général de la taille d'un ballon de rugby... L'essaim comprend une reine, environ 20000 ouvrières et quelques faux-bourdons.

L'essaim ainsi constitué se trouve un emplacement qui est parfois un arbre dans votre jardin, derrière des volets, sur un abri-bus... en attendant de trouver un endroit plus approprié pour fonder une nouvelle colonie.

Que faire quand on a un essaim chez soi ?

- Eloignez les enfants
- Ne paniquez pas car, en général, les abeilles sont pacifiques.
- Ne cherchez pas à le chasser, encore moins à le détruire : les abeilles sont une espèce protégée.
- Appelez l'un des n° ci-dessus et un apiculteur vous débarrassera de ces petites mouches à miel.
- **Vous participerez ainsi à la sauvegarde de l'espèce**



Antoine COCHET

Apiculteur amateur Saint Martin du Bec

06 81 46 72 30